

MOBILISATION DU PERSONNEL DU SECTEUR SOCIAL PARAPUBLIC

Fin septembre dernier, le personnel du secteur social parapublic s'est réuni en Assemblée générale à l'invitation des organisations professionnelles et syndicales AvenirSocial, SPV, SSP et SUD.

Lors de cette assemblée, le personnel a pris connaissance des décisions du Conseil d'Etat en réponse aux revendications développées lors des Assises du secteur social parapublic de novembre 2023. Il a pris acte également de la décision d'allouer 24 millions pour réduire les écarts salariaux entre le Canton de Vaud et les autres cantons romands, ainsi qu'entre les salarié.e.s du public et du parapublic.

Pour le personnel du secteur social parapublic, la décision d'échelonner sur 5 ans (entre 2025 et 2029) la mise à niveau des salaires est jugée inadéquate et lacunaire dans la mesure où cette mesure ne permettra pas de lutter efficacement contre la pénurie de personnel du domaine social, de répondre aux difficultés de recrutement de personnel, de freiner l'exode des travailleur.euse.s vers les cantons voisins où les conditions salariales sont nettement plus favorables et de résorber le déficit chronique d'attractivité des fonctions et métiers proposés au sein des établissements du Canton de Vaud.

Sur la base de ces constats et afin de renforcer l'attractivité des professions du domaine social et de garantir la qualité, la stabilité et la sécurité des prestations délivrées par les institutions du secteur social parapublic, le personnel a adopté à l'unanimité, avec une abstention, une résolution faisant état de ses revendications.

**Pour remettre cette résolution aux Chef.fe.s des départements
DSAS, DEF et DJES puis au Président du Grand Conseil
vous êtes toutes et tous invité-e-s à rejoindre :**

LA MANIFESTATION DU PERSONNEL DU SECTEUR SOCIAL PARAPUBLIC

**Mardi 26 novembre 2024 dès 16h00, devant le DEF, rue de la Barre 8, Lausanne
Puis à 17h00, devant l'entrée du Grand Conseil à la Place du Château**

Sont invité-e-s à participer à cette manifestation, **tous/toutes les travailleur-euse-s des établissements du secteur social subventionné**, qu'ils/elles soient membres ou non d'un Syndicat ou d'une Association professionnelle du secteur social parapublic.

Venez nombreux et nombreuses pour soutenir
les revendications des travailleurs et travailleuses, exiger
une mise à niveau des salaires avant la fin de la législature
et obtenir les moyens financiers pour améliorer
les conditions de travail et de formation

Fédération syndicale SUD, Place Chauderon 5, 1003 Lausanne - info@sud-vaud.ch
SSP-Vaud, Av. Ruchonnet 45, CP 1324, 1001 Lausanne - vaud@ssp-vaud.ch
AvenirSocial section Vaud, Av. des Figuiers 28.- vaud@avenirsocial.ch
SPV – Société pédagogique vaudoise, ch. de Allinges 2, 1006 Lausanne – spv-vaud.ch

! À REPRODUIRE, DIFFUSER ET AFFICHER LARGEMENT !